

Clôture des comptes annuels

08.30 – 09.00

Accueil avec café et croissants

Matin

Cadre légal, le nouveau droit comptable

- L'actif circulant
- L'actif immobilisé

Pause

- Les fonds étrangers à court terme
- Les fonds étrangers à long terme

12.00 – 13.00

Repas

Après-midi

- Les fonds propres
- L'annexe aux comptes
- Rapport avec le droit fiscal

Pause

- Quelques rappels
- Cas divers d'application

16.30

fin du séminaire

L'organisateur se réserve le droit de modifier le programme en cas de nécessité.